

N° 363. Cession de terrain  
Etrus de Lorraine

Le Col. M<sup>r</sup> Du le couprouis en date du 16/12/74 entre M. Lhoué, Marie et M. Jéant, S<sup>t</sup> de  
L'Orbi, de Lorraine, autorise le Maire à signer l'acte de vente (à venir) par M. Jéant de  
Lorraine au profit de la commune de Luchres de 2 parcelles représentant 2100 m<sup>2</sup> environ en  
s'ouvrant sur le chemin d'amenagement du chemin rural dit de Coulombes (sur environ 400m de long),  
L'avis de cette réalisation et ceux qui en proviendront la suite et la conséquence seront supportés par la  
ville de Luchres. Il est demandé à M. le Maire de bien vouloir déclarer d'utilité publique le présent  
acquisition, les parcelles pour être affectées à la réalisation de réserves foncières.

Réception 9713 - 29.12.74 -  
Avis de l'Etat du 7.1.72.